

# Irrégulariser pour mieux produire

© Ph. Gaudry

Produire du bois de qualité, régulièrement, sans endommager les sols et perturber le paysage, tout en favorisant la biodiversité, tels sont les objectifs de la sylviculture irrégulière. Ce mode de traitement, proche de la dynamique naturelle, fait l'objet d'expérimentations scientifiques depuis de nombreuses années et demande à la fois une bonne connaissance des arbres et une approche pragmatique du terrain.

## Expérimentations en Ardèche

En 1997, l'association de préfiguration du Parc naturel régional (PNR) des Monts d'Ardèche, sur une idée d'un groupement forestier local, lançait une opération pilote de sylviculture irrégulière sur une plantation de douglas située dans les Boutières, à 900 mètres au-dessus de la Vallée de l'Eyrieux, sur la commune des Nonières.

© C. Leca  
François Chifflet

Quinze ans après, le Parc mènera avec le CRPF et l'Association Futaie Irrégulière (AFI), la 6<sup>e</sup> campagne de suivi de l'expérimentation : inventaires des peuplements, de la faune et de la flore, dont certains à l'initiative de

Bruno Pasturel, technicien du CRPF. « Avant sa création en 2001, le Parc a souhaité promouvoir un nouveau genre de sylviculture qui intègre le développement durable dans ses méthodes : paysage, biodiversité et productivité, explique François Chifflet, technicien du PNR. Comme tout Parc, nous souhaitions être dans l'expérimentation, plutôt que d'avoir un discours dogmatique ». Il fallut donc trouver une parcelle démonstrative où concrètement, le propriétaire mettrait en œuvre une sylviculture différente de celle qui était prévue initialement ou de celle qui se fait traditionnellement. « On était des extra-terrestres, à l'époque ! Les propriétaires, assez atypiques, amoureux de la nature, se portèrent volontaires sur deux des 21 hectares de douglas qu'ils avaient plantés en 1969 », explique Bruno Pasturel. La tempête de 1999 fit tant de dégâts dans leur propriété qu'ils la cédèrent à Philippe Robert. « La tempête avait pratiqué des ouvertures massives, favorisant la lumière latérale. Aujourd'hui, il n'y a plus de douglas abîmés : les chablis ont été évacués en 2001/2002. Ce fut une sévère et pas très lucrative éclaircie, mais les sujets restants ont bien profité du nettoyage », précise le propriétaire.

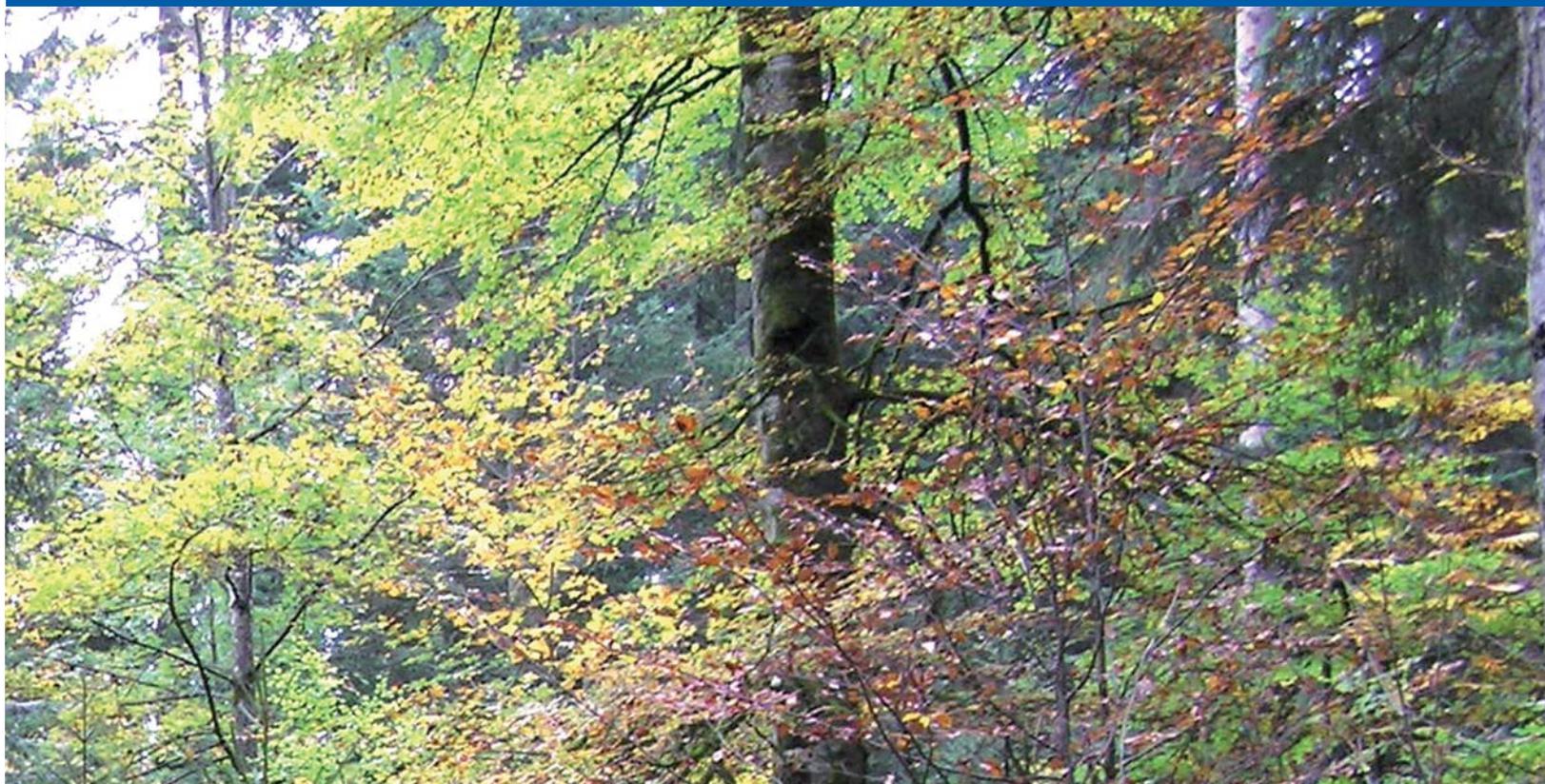
On est loin en effet aujourd'hui d'une plantation classique de douglas. Sur le terrain, François Chifflet constate que « le peuplement reste encore assez régulier dans les diamètres, mais ça commence à devenir intéressant. Il y a des feuillus, du pin sylvestre et même un peu de sapin qui s'installent. On commence à avoir un mélange d'essences, quelques chablis, du bois mort sur pied. Il y a un châtaignier qui n'ira pas bien loin à mon avis mais on lui a laissé prendre sa place. Ce sont encore des diamètres faibles mais ça commence à être une vraie forêt. La régénération fera son œuvre même si ça reste encore trop fermé pour qu'il y en ait suffisamment. Il faudra ouvrir un peu ».

Depuis, ce sont au total 6 parcelles qui font l'objet de l'expérimentation sur le territoire du PNR, dont 4 chez des propriétaires privés. À la différence de la parcelle de douglas, les 5 autres forêts sont intégralement gérées en futaie irrégulière, sur des surfaces pouvant atteindre plusieurs centaines d'hectares. Les peuplements sont déjà plus irrégularisés. Les protocoles de suivi ont été normalisés pour s'intégrer au réseau des placettes AFI en 2008. Ces 6 forêts témoins constituent un panel représentatif de la diversité des forêts du parc des Monts d'Ardèche.

► Contacts : Philippe Robert : ph.robert07@orange.fr - 06 86 34 80 48  
François Chifflet : fchifflet@parc-monts-ardeche.fr - 04 75 36 38 60 (plaquette sur l'expérimentation disponible)  
Bruno Pasturel : bruno.pasturel@crpf.fr - 06 71 58 00 57



© C. Leca



## Application en Valdaine

Thérèse et Marcel Cholat-Namy vivent quasiment en autarcie dans l'ancienne ferme de la famille de Marcel. Les bergeries, poulaillers et écuries hébergent des ânes, des poules, des canards, des moutons, des cailles, des chevaux... Et ils vivent, isolés, au bout de la commune de Velanne (Isère), au Mollard-Frieux, entourés de 43 hectares de bois. Amoureux de la forêt, Marcel est devenu scieur, quelques années avant sa retraite d'agriculteur, « j'aimais mieux la forêt que les vaches », confie-t-il.

En 2007, ils ont pris les conseils d'un expert forestier pour « améliorer le vieux taillis de châtaignier qui n'avait pas été exploité depuis 50 ans, explique Marcel. Alain Givors nous a donné la clé pour passer en irrégulier, pour avoir quelque chose qui soit proche du fonctionnement naturel de la forêt, pas intrusif et qui rapporte régulièrement. J'ai pensé qu'on pouvait faire dix tonnes de bois à l'hectare à condition de passer sous l'arbre tous les cinq ans mais je ne savais pas comment. Il fallait savoir regarder la forêt, faire du spécifique ».

En 2010, Jean-René Lorang a repris le flambeau d'Alain Givors : « la futaie irrégulière n'est pas un objectif en soi. Il s'agit d'améliorer les peuplements et de produire du gros et beau bois tout en maintenant une ambiance forestière et sans jamais faire de coupe rase. Je marque les arbres en fonction de ce que j'ai, les beaux, je les détoure, j'enlève entre 25 et 30 % du volume pour dynamiser le peuplement. La conséquence, c'est l'irrégularisation. C'est un nouveau mode de gestion qui demande de la technicité et une vision à long terme. Dans la région, on n'a pas l'habitude, on fait des coupes rases. Dans le taillis de châtaignier de M. Cholat-Namy, on est juste à l'équilibre parce que le bois énergie n'est pas assez bien payé,

mais, dans cinq ans, on fera du piquet, donc du bénéfice, et dans dix ans on produira de la grume. Avec le châtaignier, on peut avoir des retours très rapidement. Mais il faut vraiment que le propriétaire y croit ».

« J'aurais pu tout couper, faire comme tout le monde, poursuit Marcel, mais ça ne m'intéressait pas. Je trouvais qu'on détruisait quelque chose qui n'était pas mûr, qui avait de l'avenir encore ».

« Quand on connaît le fonctionnement du système forestier, reprend le gestionnaire, on se rend bien compte que c'est la meilleure sylviculture. Certes, elle est technique. Il faut identifier les arbres d'avenir, avoir l'œil pour estimer leur valeur sur pied, en fonction des essences. Il faut connaître les besoins et les capacités de chaque individu pour progresser, enlever celui qui va bien faire réagir l'arbre d'avenir, sans déstabiliser les autres, tout en maintenant une ambiance forestière, pour que la régénération se fasse. Il y a pas mal de paramètres à prendre en compte. Puis, il faut revenir tous les cinq ans et que les coupes se passent correctement, que les exploitants ne fassent pas n'importe quoi ! C'est plus

facile de faire une coupe rase ! Mais si on leur demande de faire de la qualité ils y arrivent, à condition de rémunérer leur travail à leur juste valeur ». Et Marcel de rendre hommage à la qualité du bucheronnage de Stéphane Coing-Belley, installé dans la région depuis deux ans : « le travail bien fait est un peu plus cher mais on s'y retrouve parce qu'on a du meilleur bois ».

Pour Jean-René Lorang, comme pour les Cholat-Namy, la futaie irrégulière est une façon de réintéresser les propriétaires à leur forêt, car ils y vont plus souvent, d'avoir des rentrées financières régulières, avec un investissement de départ minime, et une récolte de bois d'œuvre de meilleure qualité.

► Contacts : Thérèse et Marcel Cholat-Namy : 04 76 07 61 08  
Jean-René Lorang : jr.lorang@foret-bois.com - 04 75 85 61 99



Mme et M. Cholat-Namy et J-R. Lorang

## Pragmatisme dans le Beaujolais

Les tempêtes qui ont traversé la France en novembre 1982 et décembre 1999 ont grandement affecté les parcelles forestières de la famille Rubellin. En 1982, ce sont les bois situés à Saint-Igny-de-Vers qui avaient été endommagés ; 17 ans plus tard, ce sont ceux plantés principalement aux Ardillats, à Chénelette et Saint-Didier-sur-Beaujeu qui ont été atteints, dont des peuplements de sapins centenaires et des douglas qui dépassaient 90 ans. Cette année-là, une vingtaine des 157 hectares que compte la propriété forestière familiale avaient été touchés, « soit 6 232 m<sup>3</sup> de bois à terre », se souvient Dominique Jonchier. « C'était un spectacle de désolation », poursuit le régisseur du groupement forestier du Gazot créé en 1999 par la famille Rubellin pour gérer les 129 parcelles de la propriété réparties sur 8 communes du Haut-Beaujolais.

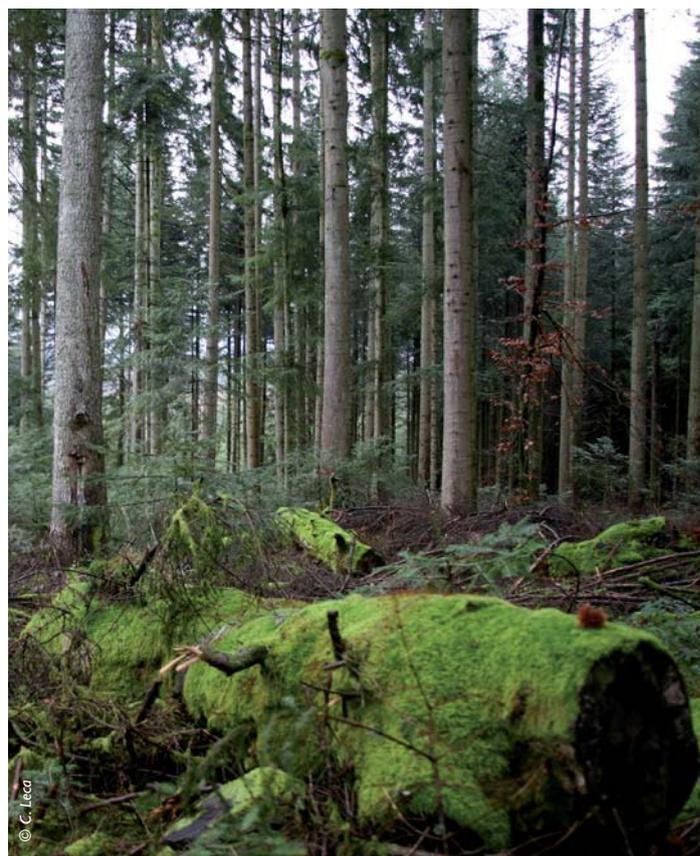


© J.-L. Rivard  
Henri Rubellin et Dominique Jonchier

Bénéficiant des subventions publiques d'après tempête, Marc Rubellin, alors gérant du groupement forestier, et Dominique Jonchier décident de reconstituer les parcelles et cela malgré la difficulté d'écouler l'important volume de bois. Le propriétaire se souvient d'avoir replanté essentiellement des douglas et, dans une moindre mesure, des mélèzes. « En 1999, toutes les parcelles n'avaient pas été

abattues par la tempête. Des arbres relativement âgés étaient restés debout et, avec les parcelles replantées après 1982, nous avons déjà un étagement sur pied », un contexte favorable au développement d'une gestion irrégulière.

Cependant, le GF du Gazot ne cherche pas à pratiquer systématiquement l'irrégularisation. « Nous voulons tendre vers la futaie irrégulière sur des parcelles plus âgées qui ont pu être marginalement touchées par la tempête. » Et Michel Rubellin, qui a succédé à son frère Marc en 2005, de compléter : « Nous intégrons ainsi ce type de sylviculture progressivement, notamment sur les dernières plantations réalisées en 2004 et 2005 où, pour favoriser la biodiversité, nous avons introduit du pin laricio ».



© C. Leca

Aujourd'hui, Dominique Jonchier s'enorgueillit devant ces arbres « qui se portent très bien dans les futaies irrégulières ». La recette ? Un suivi précis des peuplements, un travail régulier dans la forêt et surtout « une vision non dogmatique de la sylviculture s'appuyant sur la régénération naturelle là où c'est possible (des expériences réalisées après 1982 ont été concluantes). Maintenant nous pratiquons des dégagements une à deux fois par an pendant les trois premières années de l'arbre. Ensuite, quand l'individu a entre 13 et 15 ans, nous réalisons un premier dépressage et une première éclaircie sélective où nous enlevons entre 20 et 25 % des plus vilaines tiges. Avant de sortir les grumes destinées aux scieries locales, nous marquons nous-mêmes nos bois. Nous sommes présents au moment des coupes pour que les professionnels ne détériorent ni les sols, ni les arbres, ni la régénération naturelle partout où elle se manifeste. Nous voulons donner ainsi la priorité à une production de bois de qualité ».

► Contacts : Michel Rubellin : 04 78 91 90 87 - michel.rubellin@numericable.fr  
Dominique Jonchier : 06 99 68 05 27

## Nettoyer : un début d'irrégularisation

extérieur m'a toujours convenu », raconte Gilbert Genon-Catalot, propriétaire de 13 hectares certifiés Pefc sous les contreforts de la Chartreuse, à Saint-Joseph-de-Rivière. La forêt, achetée par son grand-père dans les années 1950, a toujours été gérée en « futaie jardinée, mais il y avait beaucoup de zones trop denses. Mon père avait planté serrés des douglas et des épicéas qui n'ont pas eu la place de pousser ! On avait aussi trop attendu pour couper, notamment quand le cours du bois était trop bas. Plus tard, je suis passé deux fois par un ETF pour couper. Mais j'ai dû faire un énorme travail de nettoyage : des vieux bois, gâtés, cassés, tordus, trop épais, des double-têtes... Je suis intervenu petit à petit, moi-même - j'avais le matériel de la ferme de mon père pour ça - mais avec précaution, sinon ça casse, et avec les conseils du technicien Crpf ». Gilbert Genon-Catalot préfère que sa forêt lui rapporte un peu, tous les ans, et poursuit la tradition des anciens, d'autant « qu'on est sujets ici à des vents violents : la forêt étagée résiste mieux ».

► Contact : Gilbert Genon-Catalot : gilden-genon@orange.fr - 04 76 05 04 68

« J'aimais bien aller au bois, aider mon père en forêt. Le travail en



© C. Leca

Gilbert Genon-Catalot